



Compte rendu de la CAP des techniciens d'art du 8 juillet 2010

Tél 01 40 15 51 70
cgt-culture@culture.gouv.fr
www.cgt-culture.fr

La CAP des techniciens d'art initialement programmée le 3 juin s'est donc tenue le 8 juillet dernier. Vous trouverez ici notre compte rendu de cette séance auquel est ajoutée une brève information concernant la réunion du 9 juillet sur l'organisation de l'examen professionnel pour la classe exceptionnelle.

1- Titularisations :

Un avis favorable a été donné à l'unanimité pour la titularisation des agents suivants :

Baudoin Hélène	céramiste	Sèvres
Chicanne Audrey	céramiste	Sèvres
Deconninck Isabelle	relieur	Archives
Dreux Camille	céramiste	Sèvres
Fournier Anne-Marie	céramiste	Sèvres
Gingembre Christelle	artiste en dentelle	Mobilier National
Godinec Amandine	céramiste	Sèvres
Guilbaud Christophe	imoad	Archives
Habauzit Isabelle	artiste en dentelle	Mobilier National
Javelaud Benoît	photographe	BNF
Lenoir Joseph	jardinier	Archives
Pardonnat Adeline	céramiste	Sèvres
Samba Philippe	céramiste	Sèvres
Voinot Jean-Marc	imoad	Louvre

Nous présentons toutes nos félicitations à nos collègues.

2- Demandes de mutation :

M. Duvic Jean-Claude au Mobilier National, spécialité ébéniste.

M. Ruault Christian à l'ENSBA, spécialité photographe, au 1^{er} septembre 2010.

Ces deux demandes de mutation ont obtenu un avis favorable.

En mutation interne au Mobilier national mais avec changement de résidence administrative nécessitant l'avis de la CAP:

Mme Lebrun Christine, spécialité rentrateur tapis pour Aubusson

Mme Noureddine Embarka, spécialité licier pour Lodève

Ces deux demandes de mutation ont également obtenu un avis favorable.

3- Demande de réintégration :

Un agent en fin de droit de disponibilité à compter du 31 juillet, a demandé sa réintégration à

Vos élus en CAP

Didier ALAIME permanence nationale 01 40 15 51 70 Emmanuel PLE C2RMF 01 40 20 50 50 Cérule FAUCHEUX Mobilier national 01 44 08 53 17 Thierry CHOQUET Musée du Louvre 01 40 20 56 38 Philippe CREDEVILLE Sèvres 01 46 29 22 00 Alain-Daniel BIBRAC Musée du Louvre 01 40 20 50 50 Karim COURCELLES Musée du Louvre 01 40 20 50 50 Catherine GENTILHOMME Manufacture Gobelins 01 44 08 53 56 Aurélie MONGEOT Manufacture de Beauvais 01 44 08 53 79 Sébastien NEE Musée du Louvre 01 40 20 50 50

l'administration.

Cet agent a sollicité un retour au C2RMF qui actuellement ne dispose pas de poste vacant, ce SCN ne souhaitant pas même le rencontrer sous prétexte qu'il n'est pas de niveau de catégorie A, profil recherché aujourd'hui, et qu'il y aurait eu une évolution déontologique dans l'approche de la restauration depuis le départ de l'agent. Pour information celui-ci a toutefois continué à travailler pour la DMF pendant sa disponibilité... L'argumentation du C2RMF n'est pas pertinente voire absurde, puisque depuis 1997 des postes de catégorie B du centre de restauration ont été pourvus par voie de concours. A s'enfermer ainsi, le C2RMF programmerait la fermeture de ses ateliers qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

Cet agent a également candidaté au Mobilier National, cette démarche n'ayant pas abouti, le poste ayant été pourvu par un candidat issu d'un autre établissement.

A la demande de l'agent son dossier a été transféré au service mobilité qui s'est engagé à lui proposer 3 postes dans les délais les plus courts. Nous serons bien évidemment très vigilants quant à la « qualité » des postes proposés afin que cette mécanique ne soit pas mise en œuvre uniquement pour pousser le candidat à les refuser puis à démissionner.

4- Changement de spécialité :

Trois agents, deux du Louvre et un du Mobilier National ont demandé un changement de spécialité :

Lorre Françoise monteur en dessin se dirige vers la BNF pour restauration reliure

Sirop Philippe monteur en dessin se dirige vers le Louvre pour IMOAD

Doisy Sophie retraits tapis se dirige vers la Manufacture des Gobelins comme licier

Un avis favorable a été donné à ces 3 agents pour initier leur changement de spécialité.

Nous avons profité de l'examen de ce point, pour demander un point d'étape sur les changements de spécialité pour lesquels la CAP précédente avait donné un avis favorable. Il semble en effet que certains établissements ne préviennent pas toujours ni l'administration ni les représentants du corps, « d'abandon » en cours de stage. Nous évoquons alors le dossier d'un agent du Mobilier national qui rencontrait tant de difficultés dans sa démarche qu'il a préféré jeté l'éponge. Ce n'est pas la première fois que ce SCN se distingue ainsi. Nos représentants ont demandé que tous les moyens soient mis en œuvre pour accompagner les candidats au changement de spécialité, surtout quand celui-ci a été validé par la CAP.

5- Promotions au tour extérieur :

Il s'agit des promotions au choix des agents de catégorie C dans le corps des techniciens d'art.

Pour ce tour extérieur 2010, 10 postes étaient ouverts pour 272 agents promouvables.

Dans ses échanges avec la parité administrative, la CGT insiste sur plusieurs de ses préoccupations en termes de répartition des postes :

Une première étape consiste à établir une répartition théorique par directions métiers en fonction des effectifs de chacune d'elles ; nous gardons quant à nous leurs anciennes appellations.

Vient ensuite le même exercice pour tenter que tous les secteurs, quelle que soit leur taille, puissent prétendre voir promu un de leurs agents.

Enfin il faut veiller aussi à ce que les spécialités soient aussi éligibles à ce tour extérieur au regard de leurs poids respectifs.

Ces trois critères portés depuis la création du corps par les représentants CGT à la CAP, sont d'ailleurs généralement bien compris de l'administration.

A ces répartitions théoriques viennent enfin s'ajouter l'étude attentive des situations individuelles des candidats (âge, ancienneté dans le corps et le grade, fonctions exercées, historique des promotions éventuelles, avis de la hiérarchie, etc.)

Vos élus en CAP

Didier ALAIME permanence nationale 01 40 15 51 70 **Emmanuel PLE** C2RMF 01 40 20 50 50 **Cérule FAUCHEUX** Mobilier national 01 44 08 53 17 **Thierry CHOQUET** Musée du Louvre 01 40 20 56 38 **Philippe CREDEVILLE** Sèvres 01 46 29 22 00 **Alain-Daniel BIBRAC** Musée du Louvre 01 40 20 50 50 **Karim COURCELLES** Musée du Louvre 01 40 20 50 50 **Catherine GENTILHOMME** Manufacture Gobelins 01 44 08 53 56 **Aurélien MONGEOT** Manufacture de Beauvais 01 44 08 53 79 **Sébastien NEE** Musée du Louvre 01 40 20 50 50

A l'issue de ce travail long et constructif, ont obtenu un avis favorable unanime pour leur promotion dans le corps des techniciens d'art :

Direction des Musées de France : 3 postes

Le Bloch Jacques	IMOAD	Guimet
Bertili Angelbert	IMOAD	Ecouen
Armengaud Richard	IMOAD	DMF

Délégation aux Arts Plastiques : 2 postes.

Nalet Annie-Claude	céramiste	Sèvres
Brunet Thierry	céramiste	Sèvres

Direction de l'Architecture et du Patrimoine : 3 postes

Bouché Francis	jardinier d'art	Versailles
Meublat Daniel	jardinier d'art	Fontainebleau
Fermigier Philippe	jardinier d'art	Pau

Direction des Archives de France : 1 poste

Dissais Jean-Yves	photographe	Archives Nationales OM
-------------------	-------------	------------------------

Direction du Livre et de la Lecture : 3 postes

Fortune Didier	photographe	BnF Sablé
----------------	-------------	-----------

6-Attribution des réductions d'ancienneté au titre de 2009 :

390 agents ont bénéficié d'un mois de réduction d'ancienneté pour leur prochain changement d'échelon.

Toutefois au moins **16 agents n'ont pu bénéficier** d'une réduction d'ancienneté, leur fiche d'entretien professionnel n'étant pas arrivée au ministère dans les délais. Il s'agit souvent d'agents en situation « atypique » comme ceux affectés en bibliothèques municipales.

Comme l'année dernière l'attribution des réductions d'ancienneté pour ces agents « pénalisés » se fera au fur et à mesure que leurs feuilles d'entretien arriveront au bureau gestionnaire. Un bilan sera tiré lors de la prochaine CAP.

1 agent du Louvre s'est vu refuser une réduction d'ancienneté par son chef de service.

Nouveauté !! A dater de cette année (2009) l'administration nous laisse découvrir que les mois de réduction d'ancienneté non distribués, ne feront plus l'objet d'un report l'année suivante au titre de reliquat. **En clair, on perd ces mois non distribués ! 33 mois cette année.** Cette nouveauté se retrouvant sur l'ensemble des CAP concernées par l'exercice de RA.

En séance la CGT a fait la proposition de modifier le texte en vigueur de la façon suivante : plutôt que de distribuer 1 mois égalitaire, il s'agirait de distribuer **un mois et xx jours** calculés en divisant le nombre de mois à répartir par le nombre d'ayants droit. Nous resterions ainsi dans l'esprit d'une répartition égalitaire et sans perte en ligne ! Pour l'exercice présent, chacun pourrait bénéficier ainsi de 2 jours supplémentaires de RA.

Proposition notée par l'administration, à suivre ...

7- Questions diverses :

- Mise en place du Nouvel espace statutaire (NES) ou réforme de la catégorie B.

Nous avons de nouveau interrogé l'administration sur le calendrier de mise en place de cette réforme. Nous avons rappelé que la CGT n'y était pas favorable même si certains agents en attendent quelque amélioration salariale. Le calendrier prévoit son application au MCC courant 2011, après un temps de concertation avec les représentants des personnels.

- Fusion de corps

Vos élus en CAP

Didier ALAIME permanence nationale 01 40 15 51 70 **Emmanuel PLE** C2RMF 01 40 20 50 50 **Cérule FAUCHEUX** Mobilier national 01 44 08 53 17 **Thierry CHOQUET** Musée du Louvre 01 40 20 56 38 **Philippe CREDEVILLE** Sèvres 01 46 29 22 00 **Alain-Daniel BIBRAC** Musée du Louvre 01 40 20 50 50 **Karim COURCELLES** Musée du Louvre 01 40 20 50 50 **Catherine GENTILHOMME** Manufacture Gobelins 01 44 08 53 56 **Aurélien MONGEOT** Manufacture de Beauvais 01 44 08 53 79 **Sébastien NEE** Musée du Louvre 01 40 20 50 50

Là aussi, depuis les dernières annonces gouvernementales, le chantier des fusions de corps aurait été relancé. Les arbitrages en cours confirmeraient le maintien de notre filière métiers d'art. Attendons avec vigilance les orientations retenues qui devraient être rendues publiques d'ici la fin du mois de juillet. Si l'avenir de notre filière semble conforté, nous nous battons avec nos collègues pour qui ce n'est pas le cas.

- Reconnaissance des métiers d'art

Le débat précédent a permis de mettre en évidence la détermination de vos représentants CGT. Nous avons voulu le poursuivre en soumettant quelques pistes à l'administration.

Alors que le Premier ministre avait chargé Catherine Dumas sénatrice d'élaborer un rapport (http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers_joints/10.19_Rapport_de_Catherine_DUMAS_Senatrice_de_Paris_0.pdf) sur les métiers d'art (d'excellence et du luxe...), alors que les grilles et les vitrines du Palais Royal se parent de photographies ou d'objet d'art, rien n'est réellement fait pour faire connaître et promouvoir les métiers d'art de notre ministère. Comment expliquer au public ce qu'est un jardinier d'art, un installateur monteur, etc ? Nous avons donc proposé que soit élaboré un livret d'information sur les métiers d'art du MCC, illustrant chaque spécialité, les formations nécessaires, des exemples de réalisation etc. Nous avons également proposé de prolonger les expositions du Palais Royal par la monstration de ces mêmes métiers. Il y va de la survie au long terme de métiers du Ministère que chacun découvre avec émerveillement lors des journées du Patrimoine mais qui, au quotidien, ont tendance à voir les savoir faire se diluer dans des logiques de « rendement » ou de « rentabilité ».

Nous devons faire vivre cette filière, y attirer les jeunes, transmettre ce patrimoine sans l'enfermer dans un rôle de conservatoire. La CGT Culture y mettra toute son énergie et son expérience.

Le lendemain de la CAP, vendredi 9 juillet, l'administration avait convié les organisations syndicales et les représentants à la CAP des TA à participer à une réunion portant sur la Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle ou RAEP. Il était question en effet de débattre de l'expérimentation de cette procédure dans le cadre de l'examen professionnel d'accès au 3^{ème} grade, la classe exceptionnelle.

Si la CGT a précisé qu'elle n'était pas par principe opposée à la prise en compte de le RAEP, elle a toutefois voulu préciser que :

- Le calendrier prévisionnel était beaucoup trop resserré pour que l'expérience ait une chance de fonctionner avec un nombre de candidats suffisamment important pour être significatif ;
- Le contenu des épreuves actuelles de l'examen professionnel était beaucoup plus proche d'une démarche « philosophique » et qu'il fallait absolument revenir à des contenus qui ne favorisent pas systématiquement les plus récemment sortis d'un cursus scolaire ou universitaire et qu'au contraire l'expérience des plus anciens puisse pleinement être exposée et prise en compte.
- La mise en place du NES (voir au-dessus) courant 2011 fait que l'année 2010 est la dernière année où un TA de classe normale peut se présenter directement à l'examen de classe exceptionnelle. En effet dès l'an prochain les examens ne permettent le passage que d'un grade à celui immédiatement supérieur, cad de classe normale à classe sup. et de classe sup. à classe exceptionnelle. Nous reviendrons plus longuement sur ces sujets à la rentrée.

Ces éléments de constat ont été largement partagés par les représentants de l'administration et nous pensons qu'ils seront donc pris en compte.

Nous invitons d'ores et déjà tous les TA remplissant les conditions à s'inscrire (avant la mi-octobre) très nombreux à cet examen professionnel.

Vos élus en CAP

Didier ALAIME permanence nationale 01 40 15 51 70 Emmanuel PLE C2RMF 01 40 20 50 50 Cérule FAUCHEUX Mobilier national 01 44 08 53 17 Thierry CHOQUET Musée du Louvre 01 40 20 56 38 Philippe CREDEVILLE Sèvres 01 46 29 22 00 Alain-Daniel BIBRAC Musée du Louvre 01 40 20 50 50 Karim COURCELLES Musée du Louvre 01 40 20 50 50 Catherine GENTILHOMME Manufacture Gobelins 01 44 08 53 56 Aurélie MONGEOT Manufacture de Beauvais 01 44 08 53 79 Sébastien NEE Musée du Louvre 01 40 20 50 50